



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



LYCEE GASTON FÉBUS

Madame, Monsieur

Face à la seconde vague épidémique de la COVID-19, un nouveau protocole sanitaire a été établi par le ministère de l'Éducation Nationale qui doit entrer en vigueur le lundi 09 novembre. Nous avons réuni cette semaine une Commission d'Hygiène et de Sécurité associant représentants des parents, des lycéens et étudiants et des enseignants afin d'adapter ce protocole à notre établissement.

De plus, jeudi 05 novembre, le Ministre a pris la décision d'ouvrir la possibilité aux lycées d'alléger les classes afin de limiter les contaminations possibles dans les lieux communs des établissements dans une lettre qui nous a été adressée et que vous trouverez en pièce jointe.

Aussi, nous vous détaillons ci-dessous les mesures qui entreront en vigueur au lycée Gaston Fébus à partir de lundi 09 au vendredi 20 novembre. En fonction de la situation sanitaire et pédagogique locale ainsi que des directives nationales à venir, cette organisation sera reconduite et/ou modifiée jusqu'aux vacances de fin d'année :

- **Les cours auront lieu en présentiel sous forme de groupes.** Les lycéens et étudiants seront à tour de rôle une semaine en classe au lycée et une semaine en distanciel à domicile. Les groupes seront mis à jour sur pronote d'ici à la fin du week-end. Cette mesure permet un plus grand respect des gestes barrière (distanciation) dans les lieux de vie commune qui sont les plus à risque (transports scolaires, couloirs, self, internat, ...)
- Pour les **lycéens et étudiants qui n'ont pas la possibilité de suivre des cours en distanciel** (pas d'équipement, zone blanche, ...), nous avons prévu qu'ils soient accueillis chaque semaine au lycée, même si leur emploi du temps pronote indique qu'ils sont en distanciel. Ils devront se présenter dès lundi matin en classe et nous remercions les familles qui sont dans ce cas de se signaler par mail ou par courrier déposé par l'élève à la vie scolaire du lycée dès lundi matin (viesco.lycee-febus@ac-bordeaux.fr). Les groupes seront alors mis à jour pour que votre enfant puisse voir son emploi du temps en présentiel.
- En arrivant, les **lycéens et étudiants devront se ranger dans la cours de récréation** en face de l'emplacement indiqué pour leur salle par affichage sur le même principe qu'au collège. Les enseignants viendront les prendre en charge et se rendront en cours en veillant à réguler le flux des lycéens et étudiants dans les couloirs et escaliers lorsqu'ils se rendront dans leur salle. Ce dispositif s'applique à 08h25, 10h29, 13h12, 14h05 et 16h09. Les pauses aux autres horaires seront prises dans la salle de cours. Les couloirs resteront ainsi inoccupés pendant les intercour.



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



LYCEE GASTON FÉBUS

- Comme cette semaine, les lycéens et étudiants auront tous leurs **cours de tronc commun dans la même salle**. Les salles spécialisées restent ouvertes, les lycéens et étudiants ne s'y déplaceront que pour des cours bien précis et identifiés sur l'emploi du temps.
- **Les salles sont aérées très régulièrement** : le matin avant et le soir après les cours, et à minima toutes les deux heures et pendant la pause déjeuner. Nous recommandons aux enseignants une aération supplémentaire à chaque intercours. De plus, elles sont désinfectées à minima une fois par jour.
- **La capacité du self a été réduite** afin de n'utiliser qu'une place sur deux, pour respecter la distance de 1 mètre pendant que les élèves mangent (sans masque). Si la fluidité du passage au self ne permettait pas l'attente dans des mesures de distanciation acceptable, nous ferions des modifications d'emploi du temps afin d'échelonner plus le passage au restaurant scolaire en démarrant les repas à 11h30.
- Nous demandons à toutes les familles de **munir leur enfant d'une gourde** qu'il conservera toute la journée, demi-pension comprise, pour ne plus utiliser de pichet ni de verre.
- Cette organisation suppose une **organisation du passage et de l'installation sur les tables** très stricte : les élèves seront appelés au self par classe et placés à table par ordre d'arrivée. Un agent désinfectera après chaque départ la place utilisée avant l'installation de la classe suivante.
- **L'internat restera ouvert** pour les lycéens présents en présentiel. L'organisation du petit déjeuner et du dîner suivront la même logique que le midi. Le reste de la vie à l'internat sera peu impacté, le protocole précédent mis en place étant déjà strict. Nous continuerons à être très vigilants sur l'application des gestes barrière (lavage des mains, port du masque en dehors de la chambre, distanciation sociale, désinfections régulière dans les lieux de vie communs).
- Il est important que vous rappeliez à vos enfants que le **respect des gestes barrière** est primordial dans la lutte contre l'épidémie :
 1. Le lavage des mains : il existe des bidons de gel en classe ainsi que dans le self et du savon dans les toilettes. Un lavage est nécessaire à l'entrée et à la sortie. Les élèves qui ne souhaitent pas se mouiller les mains à l'entrée des toilettes, doivent penser à se laver les mains avec du gel en sortant de la salle de classe.
 2. Le port du masque bien positionné (sur la bouche et le nez),
 3. Le maintien d'un mètre de distance entre chaque élève, même en extérieur et chaque fois que cela est possible.
 4. La prise de température est obligatoire le matin avant la venue dans l'établissement sous votre responsabilité. Si votre enfant présente une température supérieure à 38°C, il doit rester isoler au domicile.



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



LYCEE GASTON FÉBUS

- Nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral (en pièce jointe) oblige **le port du masque à 50m autour des établissements scolaires** du département (Article 3, 3eme paragraphe)
- **Passage à la posture Alerte Vigipirate.** La menace terroriste impose un renforcement des mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires. La mise en place de ces mesures nécessite la coopération de l'ensemble des membres de la communauté éducative. La sécurité et la vigilance sont l'affaire de tous. En conséquence :
 - Un adulte de l'établissement est présent à l'entrée pour assurer l'accueil des lycéens et étudiants.
 - Tout comportement ou objet suspect est signalé.
 - Il est demandé **d'éviter tout attroupement aux abords de l'établissement scolaire.** Aussi, nous serons amenés à demander aux lycéens et étudiants de rentrer dans l'enceinte de la cité scolaire le plus rapidement possible sans rester stationné devant son entrée, en particulier aux heures de grande affluence. Nous vous demandons aussi de ne pas rester stationné aux abords immédiats de l'établissement.
 - Un contrôle visuel des sacs peut être effectué.
 - L'identité des personnes extérieures à l'école est relevée dans le respect de la législation en vigueur.

Nous vous remercions pour votre vigilance et votre aide dans la mise en œuvre de ces nouvelles mesures et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

L'équipe de direction du lycée Gaston Fébus